

**222C0523** FR0013421286-FS0142

7 mars 2022

## Déclaration de franchissements de seuils (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

## ALPHA MOS

(Euronext Growth Paris)

Par courriers reçus le 4 mars 2022, la société par actions simplifiée Vatel Capital<sup>1</sup> (24 rue de Clichy, 75009 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi :

- en hausse, le 2 novembre 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALPHA MOS<sup>2</sup> et détenir, pour le compte desdits fonds et à cette date, 999 330 actions ALPHA MOS représentant autant de droits de vote, soit 9,82% du capital et 5,56% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte de la souscription à une augmentation de capital de la société ALPHA MOS<sup>4</sup>;

- en baisse, le 10 novembre 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALPHA MOS et détenir, pour le compte desdits fonds et à cette date, 507 564 actions ALPHA MOS représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 2,82% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte de la cession d'actions ALPHA MOS sur le marché.

Au 4 mars 2022, la société par actions simplifiée Vatel Capital a précisé détenir, pour le compte des fonds dont elle assure la gestion, 69 933 actions ALPHA MOS représentant autant de droits de vote, soit 0,69% du capital et 0,39% de droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

\_\_\_\_

<sup>1</sup> Société contrôlée par M. Marc Meneau. La société Vatel Capital déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Société transférée d'Euronext Paris sur Euronext Growth Paris le 31 janvier 2022 (cf. notamment communiqué de la société ALPHA MOS diffusé le 27 janvier 2022).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 10 173 817 actions représentant 17 983 384 droits de vote en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Cf. notamment communiqué de la société ALPHA MOS diffusé le 27 octobre 2021.